

Registre d'ordres ouvert le 1er juin 1851 , clos le 1er janvier 1854

Titre(s) : Registre d'ordres ouvert le 1er juin 1851, clos le 1er janvier 1854

Auteur(s) : Collège national militaire de La Flèche (1848-1853)

Autre(s) auteur(s) : Prytanée national militaire 1853- La Flèche; France

Editeur, producteur : 1851-54

Description matérielle : 277 p.; table ; 40 cm

Classification décimale Dewey : XIX ème siècle

Note sur le contenu : Ordres, décisions, sanctions, organisation de la vie intérieure, proclamation des noms bien ou mal notés, dégradations (perte de galons ou d'épaulettes).- n ?186 (07/07/1851): l'élève Carac cassé d'élite et puni de 4 jours de prison pour introduction de livres défendus.- n ?320 (17/07/1852) une réprimande est adressée à MM les répétiteurs Sémary et Métivier [pour tenue de réunion illicite avec les élèves, répétiteurs ayant déjà été suspendus peu de temps auparavant]-n ?343 (11/10/1852)rapport de l'inspection générale du général Schramm.- n ?381 (13/01/1853): le Prytanée militaire prend la qualification de Prytanée impérial militaire.-n ?385 (20/01/1853): M. Taupenot nommé professeur d'histoire naturelle (nouvel emploi créé).-n ?390 (29/01/1853): sortie extraordinaire pour les élèves à l'occasion du mariage de Napoléon III.-n ?418 (11/04/1853): adieux du général Maizière aux fonctionnaires et aux élèves(interim par le lieut.col. Robernier).- n ?419 (13/04/1853): m. Cottrel nommé professeur de dessin linéaire.- n ?426 (04/05/1853):M. Driesch démissionnaire est réintégré après avoir prêté serment.-n ?428: arrivée du général Coeur.- n ?437 (23/05/1853): modification et réorganisation du Prytanée; conditions d'admission; première réalisation des concours d'entrée passés dans les chefs lieux de département.-n ?448 (18/06/1853): le prix d'honneur créé en 1835 sera décerné au nom de l'empereur.- n ?453 (03/06/1853): Dispositions prescrites pour l'arrivée du Ministre de la guerre (maréchal Leroy de Saint Arnaud) au Prytanée.-n ? 467 (03/08/1853): élèves du troisième bataillon réprimandés pour actes d'immoralité honteuse, qui flétrit le coeur, énerve les forces,et abrutit l'intelligence.-n ?490 (08/10/1853): brimades sévèrement interdites.-n ?491: nomination de l'abbé Deutsch à l'emploi de chapelain.-n ?493: au sujet du gaspillage du pain.-n ?503 (15/11/1853): recommandations sur les punitions (appel au discernement et à la modération).-n ?510: sur la nécessité de développer l'enseignement des exercices physiques au Prytanée pour l'entrée à Saint-Cyr

Sujet(s) : Général Maizière commandant le collège militaire de La FlècheGénéral Cur Commandant Prytanée impérial

Sujet - Nom commun : L Art militaire
Fonds local